

COLLÈGE COMMERCIAL DE SAINT-CÉSAIRE

COMTÉ DE ROUVILLE CANADA

PROSPECTUS

Cet établissement fondé par le Rév. J. A. PROVEN-CAL, en 1869, et dirigé par les religieux de Sainte-Croix, est consacré à l'enseignement des enfants, et des jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie.

Le cours d'étude est de cinq années sans y comprendre la classe préparatoire.

Par un engagement conclu entre MM. les Commissaires d'écoles et la Corporation du collège, la classe de l'arrondissement du village Saint-Césaire se fait dans le collège même et sous la surveillance de M. le supérieur; ce qui permet de recevoir dans le pensionnat, des enfants plus jeunes et moins avancés que ceux que l'on admet ordinairement dans les collèges.

Les principales branches de l'enseignement sont les langues française et anglaise, le Catéchisme, la Calligraphie, l'Arithmétique dans toutes ses parties, la Géographie, l'Histoire, l'Algèbre, la Géométrie, la Tenue des Livres, la Littérature, le Dessin, des notions sur la Logique pratique, l'Astronomie, la Sténographie, la Télégraphie.

CLASSE D'AFFAIRES.

Cette classe a pour but de donner aux élèves l'avantage de se livrer à la pratique des affaires. Dans ce département on s'occupe de ventes, d'achats, d'opérations de Banque, et enfin de transactions commerciales de toutes sortes.

On délivrera des diplômes aux élèves qui auront subi un bon examen.